

Prévention du cancer du côlon | Formulaire de dépistage et d'évaluation des risques

Consignes pour le (la) patient(e) : 1. Remplissez dûment ce formulaire. 2. Discutez des risques auxquels vous êtes exposé(e) et de vos options de dépistage avec votre prestataire de soins de santé.

Informations concernant le (la) patient(e)

Quel âge avez-vous ? _____	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je ne sais pas. <input type="checkbox"/> Oui
Avez-vous déjà effectué un dépistage du cancer du côlon ?	
Si oui,	
De quelle manière a été réalisé le dépistage ? <input type="checkbox"/> Coloscopie <input type="checkbox"/> Test effectué sur les selles (fécal) <input type="checkbox"/> Autre _____	
À quand remonte votre dernier dépistage ? <input type="checkbox"/> Il y a moins d'un an <input type="checkbox"/> Entre un et neuf ans <input type="checkbox"/> Il y a dix ans ou plus	

Questions sur les risques

Antécédents en matière de dépistage :

1. Vous a-t-on déjà diagnostiqué un cancer du côlon ou un cancer du rectum ? Non Je ne sais pas. Oui
2. Des polypes ont-ils été identifiés dans le côlon ou le rectum ? Non Je ne sais pas. Oui

Symptômes :

Avez-vous déjà présenté certains des symptômes suivants ?

3. Saignement du rectum ou sang dans les selles Non Je ne sais pas. Oui
4. Changement au niveau du transit intestinal, comme une constipation constante, une diarrhée fréquente ou changement du type de selles Non Je ne sais pas. Oui
5. Perte de poids inexplicquée Non Je ne sais pas. Oui
6. Douleurs abdominales ou rectales persistantes Non Je ne sais pas. Oui

Antécédents personnels et familiaux :

Vous a-t-on déjà diagnostiqué une :

7. Colite ulcéreuse Non Je ne sais pas. Oui
8. Maladie de Crohn Non Je ne sais pas. Oui
9. Mucoviscidose Non Je ne sais pas. Oui

Est-ce qu'on a déjà diagnostiqué l'une des maladies suivantes chez l'un de vos parents biologiques, votre frère, votre sœur, votre enfant ou vous-même ?

10. Polypose adénomateuse familiale (PAF) Non Je ne sais pas. Oui
11. Cancer colorectal héréditaire sans polypose (HNPCC) ou syndrome de Lynch Non Je ne sais pas. Oui
12. Cancer du côlon, cancer du rectum ou présence de polypes dans le côlon ou dans le rectum ? Non Je ne sais pas. Oui

Si oui,

Quel(s) proche(s) ? Parent biologique Frère ou sœur biologique Enfant biologique Je ne sais pas.

Âge au moment du diagnostic ? _____

Pour obtenir davantage d'informations sur le cancer du côlon :

Consultez le site nyc.gov/health et recherchez « colon cancer » (cancer du côlon) ou appelez le 311.

Demandez à votre prestataire de soins de santé une brochure sur la prévention du cancer du côlon.



Consignes pour le prestataire : lisez ce formulaire pour pouvoir évaluer le risque du (de la) patient(e) et ses options de dépistage. S'il a été répondu « oui » à une des questions susmentionnées, cela signifie que le (la) patient(e) est exposé(e) à un risque accru ; consultez un spécialiste pour obtenir des recommandations en matière de dépistage. Les patients qui répondent « non » à toutes les questions portant sur les risques peuvent présenter un risque moyen et être admissibles à une des options de dépistage recommandées.

Réduisez les risques et faites-vous dépister pour le cancer du côlon.

Qu'est-ce que le cancer du côlon ?

Le cancer du côlon (ou cancer colorectal) touche le gros intestin (côlon) ou le rectum. C'est la première cause principale de décès liés au cancer chez les New-Yorkais.

Quel est votre risque de développer un cancer du côlon ? Quand devez-vous commencer les dépistages ?

La détermination du risque est une étape importante dans le cadre du dépistage du cancer du côlon. Nous encourageons la majorité des adultes sans facteur de risque à débiter le dépistage du cancer du côlon à partir de 45 ans. Certaines personnes peuvent avoir besoin d'un dépistage plus précoce ou plus fréquent en raison de certains facteurs de risque, comme des antécédents de cancer du côlon ou la présence de polypes précancéreux chez les membres de leur famille. Informez votre prestataire de soins de santé si vos parents biologiques, vos frères, vos sœurs ou vos enfants ont ou ont eu un cancer du côlon ou des polypes, un cancer du rectum ou tout autre type de cancer. Vous pouvez aussi contribuer à protéger votre famille en informant vos proches de vos antécédents en matière de cancer ou de polypes. Cela les aidera à connaître leurs facteurs de risque et à savoir quand ils doivent se faire dépister.

Même si vous avez moins de 45 ans, il est important de reconnaître les symptômes du cancer du côlon et d'identifier votre risque personnel en vous fondant sur vos antécédents familiaux. Quel que soit votre âge, n'ignorez pas les symptômes potentiels. Consultez votre prestataire de soins de santé si vous avez du sang dans les selles, des douleurs abdominales ou rectales persistantes ou une perte de poids inexplicée. Il se peut que le cancer du côlon ne provoque pas immédiatement de symptômes. Si vous êtes admissible, vous devez vous faire dépister même si vous vous sentez en bonne santé.

Options de dépistage pour la détection ou la prévention du cancer du côlon

Les dépistages de routine peuvent aider à prévenir ou à détecter le cancer du côlon suffisamment tôt, lorsque le traitement fonctionne souvent mieux. Discutez de vos options de dépistage avec votre prestataire de soins de santé.

Le Département de la santé de la ville de New York a recommandé que les options de dépistage du cancer du côlon incluent :

- ▶ Un test visuel servant à repérer les signes de cancer dans le côlon ou le rectum.
 - **Coloscopie** : un petit tube avec une lampe et une caméra est introduit dans le rectum pour rechercher des polypes et un cancer.
- ▶ Les tests effectués sur les selles* servent à détecter des signes de cancer dans les selles (matières fécales).
 - **Test immunochimique fécal (TIF)** : le patient fournit un petit échantillon de selles qui est testé pour détecter du sang.
 - **Test de recherche de sang occulte fécal haute sensibilité au gâic (HSgFOBT)** : le patient fournit plusieurs échantillons de selles qui sont testés pour détecter du sang.
 - **Test ADN fécal à cibles multiples (TIF-ADN)** : le patient fournit un échantillon de selles qui est testé pour détecter du sang et un ADN anormal.

*Ces tests nécessitent une coloscopie de suivi rapide chez les personnes dont les résultats se révèlent anormaux.

Paiement

La plupart des régimes d'assurance, y compris Medicaid et Medicare, couvrent le dépistage du cancer du côlon. La couverture peut toutefois varier. Consultez votre prestataire de soins de santé et votre assureur avant votre test de dépistage pour en savoir plus sur la couverture de ce dernier.

Si vous n'avez pas d'assurance, vous pouvez peut-être bénéficier d'une couverture à faible coût ou gratuite. Appelez le **311** pour une aide gratuite à la souscription.

Si vous ne pouvez pas obtenir une assurance, vous pouvez peut-être bénéficier d'un dépistage à faible coût ou gratuit. Consultez le site nyc.gov/health et recherchez « **colon cancer** » (**cancer du côlon**) pour en savoir plus.